

miers triomphes de la foi sur le paganisme et la barbarie ? Encore et toujours la même chose : deux fois sur trois, le nom de sainte Anne s'y trouve auprès de celui de Marie. De 1635 à 1640, sur vingt et un baptêmes dont on raconte les particularités, neuf furent faits sous le nom d'Anne et douze sous celui de Marie ; et même, en 1641, les deux noms furent donnés à une jeune indigène sur laquelle on fondait de grandes espérances.

Que conclure de tout cela, sinon que l'établissement du culte de sainte Anne dans la Nouvelle-France est dû à un plan mûrement concerté d'avance, ou tout au moins à des convictions communes à tous et puisées à la même source ?

Toutefois, parmi les nombreux missionnaires qui ont illustré la pieuse phalange des serviteurs de sainte Anne, il en est un qui mérite d'être cité tout spécialement ici : c'est « le P. Anne de Nouë, mort en odeur de sainteté au Canada, en 1646. » (1)

*Anne de Nouë*

Signature du P. Anne Nouë

Quoique d'un tempérament délicat, ce généreux apôtre a cependant été l'un des premiers en tout : à la peine, au travail, au

martyre et à la mort. Dès 1625, il est le compagnon du P. de Bréboeuf, encore un martyr, pour la fondation des missions de leur Ordre dans le pays des Hurons ; mais, ne pouvant surmonter les difficultés de la langue, il doit revenir à Québec. Quelques années plus tard, en janvier 1633, on le rencontre sur la côte de Beaupré, traçant péniblement, à travers la forêt, le sentier qui servira dans la suite à un si grand nombre de ses confrères. Le futur martyr de la charité s'était mis en route sans tenir compte de sa faiblesse ni de la difficulté du voyage, mais uniquement par condescendance pour un bon sauvage qui ne cessait d'inviter les Pères à l'aller visiter dans son campement, situé « vers le Cap de Tourmente, » (2) « Vous m'avez donné de vos biens quand j'avais faim, disait-il, et maintenant si vous ne nous venez pas voir, mes gens croiront que vous êtes fâché contre moi. »

(1) Mermillod : *Le culte et le patronage de sainte Anne*, p. 216.

(2) *Relations*, 1633, p. 18. — On a tout raison de croire que ce campement se trouvait à la Rivière-aux-Chiens, laquelle est présentement la limite ouest de la paroisse de Sainte-Anne, mais qui était autrefois comprise dans son territoire. Les sauvages, choisissant d'ordinaire pour leur campement les sites d'où ils peuvent plus